



**LE PASSAGE A LA TNT HAUTE DÉFINITION
LE 5 AVRIL 2016**

A 13 jours du passage à la TNT Haute Définition,
les Français sont-ils prêts pour continuer à recevoir la télévision ?

Jeudi 24 mars

SOMMAIRE

1. Les enjeux – Pourquoi passer à la TNT HD ?

- a. Dégager des fréquences pour faire face à l'augmentation du trafic mobile
- b. Moderniser la télévision numérique terrestre (TNT)

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

- a. Qui est concerné ?
- b. Comment savoir si sa télé est compatible HD ?
- c. En cas de télé non compatible TNT HD, il faut s'équiper dès maintenant
- d. Les aides prévues par l'Etat pour les publics fragiles
- e. Les chiffres-clés
- f. L'évolution des ventes d'équipements TNT HD en France
- g. La campagne d'information nationale pour sensibiliser les téléspectateurs

3. Que va-t-il se passer le 5 avril 2016 ?

- h. Une nuit sans télé
- i. Une recherche des chaînes sera nécessaire pour récupérer ses programmes
- j. Que faire en cas de difficultés pour retrouver ses chaînes le 5 avril ?
- k. Une aide financière en cas de perte définitive de la réception de la télévision

4. Les différents modes de réception de la télévision et le passage à la TNT HD

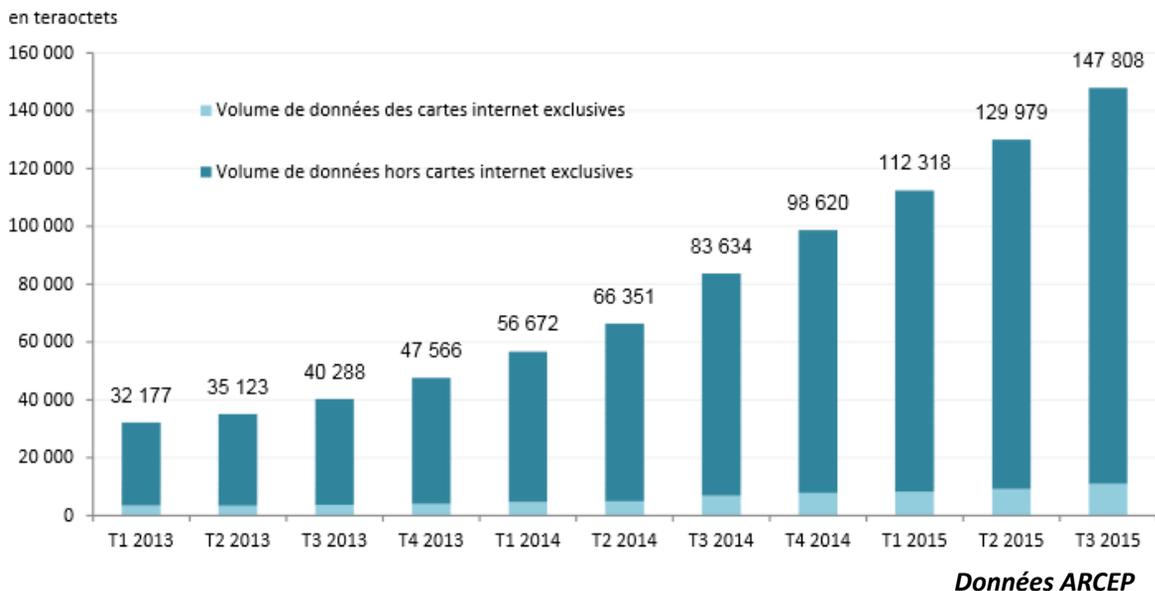
1. Pourquoi passer à la TNT haute définition ?

a. Dégager des fréquences pour faire face à l'augmentation du trafic mobile

L'ensemble des études confirme les perspectives d'augmentation considérable du trafic de données mobiles au niveau mondial pour les prochaines années, avec un taux de croissance estimé entre **+40 %** et **+78 %** par an.

La situation en France est en phase avec ces tendances mondiales, avec un taux de croissance du trafic mobile **supérieur à 60 % par an** sur les dernières années. Des nouveaux besoins en fréquences sont dès lors inéluctables.

Données consommées par les clients des opérateurs mobiles



La généralisation de la norme MPEG4 pour la télévision, qui permet le passage de celle-ci au « tout HD », est l'étape préalable nécessaire au transfert de fréquences supplémentaires aux services mobiles pour leurs besoins croissants.

La libération des fréquences obtenue grâce à la modernisation de la diffusion télévisuelle servira à développer le très haut débit mobile.

Des obligations de couverture sont associées à ces nouvelles fréquences pour favoriser l'investissement et l'aménagement du territoire.

Ce redéploiement des fréquences, qui s'inscrit dans un mouvement européen, soutiendra le développement de l'économie numérique pour les années à venir.

1. Pourquoi passer à la TNT haute définition ?

b. Moderniser la télévision numérique terrestre (TNT)

À partir du 5 avril 2016, le MPEG-2 sera abandonné au profit du MPEG-4, norme plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

AVANT LE 5 AVRIL 2016	APRÈS LE 5 AVRIL 2016
<p>Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT sont diffusées en MPEG-2 et en MPEG-4 :</p> <p>15 chaînes sont diffusées exclusivement en MPEG-2 (définition standard ou SD)</p> 	<p>Les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT seront toutes diffusées exclusivement en MPEG-4 en qualité HD.</p> 
<p>4 chaînes disposent d'une double diffusion, en MPEG-2 (SD) et en MPEG-4 (HD)</p> 	
<p>6 chaînes HD sont diffusées en MPEG-4</p> 	
<p>Ces diffusions utilisent une bande de fréquences allant de 470 à 790 Mhz.</p>	<p>L'utilisation de la seule norme MPEG-4 permettra de diffuser la TNT sur une bande de fréquences plus étroite, allant de 470 à 694 MHz. La bande des 700 MHz sera ainsi libérée pour d'autres usages.</p>

A partir du 5 avril, l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT

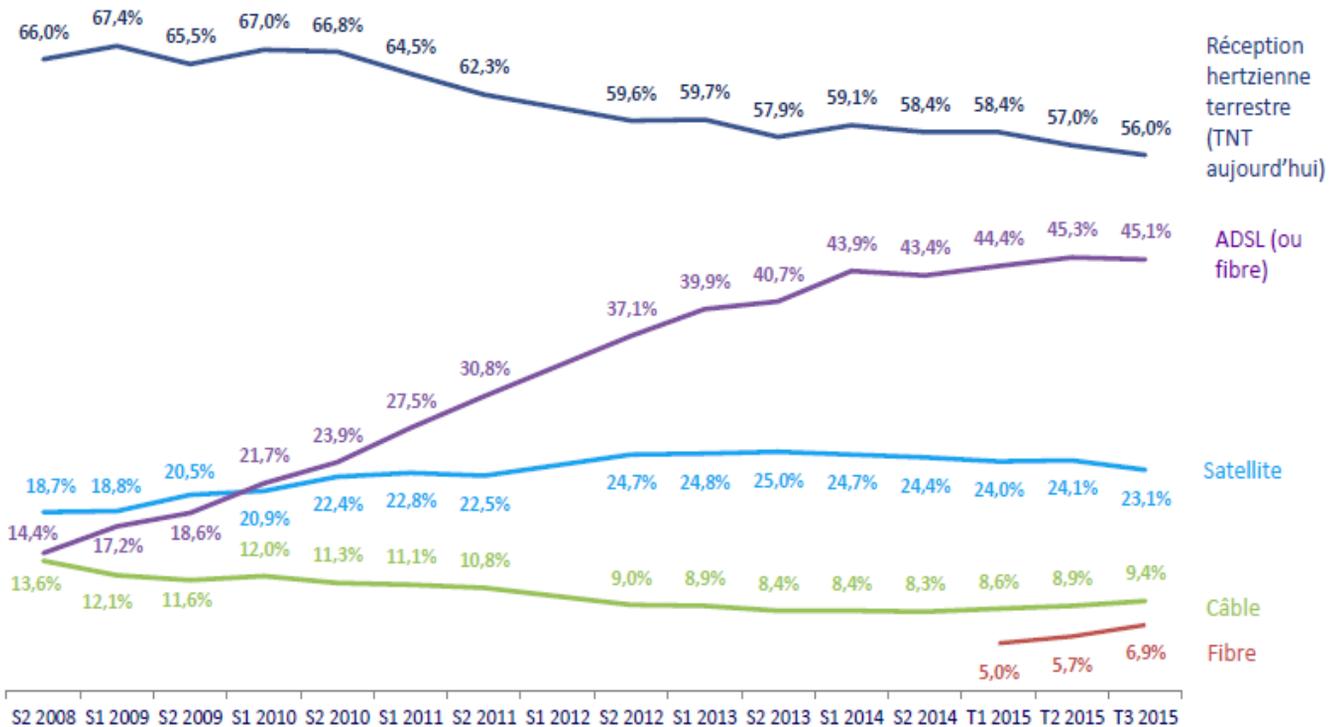
sera disponible en qualité HD sur tout le territoire métropolitain.

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

a. Qui est concerné ?

La décision du passage à la TNT HD le 5 avril prochain concerne prioritairement **les foyers recevant la télévision par l'antenne réseau** (individuelle ou collective).

Les modes de réception au niveau national



Source Médiamétrie : observatoire CSA de l'équipement audiovisuel des Français
Troisième trimestre 2015



Les téléspectateurs recevant la télévision par **l'antenne réseau (la TNT)** sont majoritaires en France (**56 % des foyers**). Ils sont concernés à double titre par la transition du 5 avril :

- **Dès maintenant et avant le 5 avril**, ils doivent vérifier que leur équipement est compatible HD et s'équiper le cas échéant,
- **le 5 avril (courant de la matinée)**, ils doivent procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir les programmes de la TNT. Une nouvelle recherche des chaînes pourra être nécessaire pour certains téléspectateurs dans la journée voire le lendemain pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

b. Comment savoir si sa télé est compatible TNT HD ?

Il reste quelques jours avant le 5 avril pour vérifier la compatibilité de sa télé !

➔ Depuis décembre 2009, tous les téléviseurs dont l'écran est supérieur à 66 cm sont compatibles HD. Depuis décembre 2012, tous les postes vendus sont compatibles HD. La totalité des postes récents sont donc adaptés à la généralisation de la TNT HD.

➔ Plusieurs cas pourraient cependant exiger une adaptation des matériels :

- les téléviseurs anciens fonctionnant avec un adaptateur TNT MPEG-2 ;
- les téléviseurs TNT MPEG-2 et non « TNT HD », notamment les téléviseurs achetés sous le label «full HD» ou «HD Ready», qui ne sont pas compatibles avec la norme MPEG-4 et ne portent pas le label «TNT HD».

➔ Un test simple pour savoir si votre équipement est prêt pour le 5 avril 2016

Le test suivant fonctionne pour les équipements reliés à une antenne râteau :

	• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).	ou		• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	----	-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si ce n'est pas le cas, cela veut dire que votre téléviseur n'est pas compatible HD.

En savoir plus :

Sur

www.recevoirlaTNT.fr

Des tests de diagnostic de vos équipements

Une vidéo expliquant le test sur les chaînes 7/57 (ARTE)



2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

c. En cas de télé non compatible TNT HD, il faut s'équiper dès maintenant

Les téléspectateurs ne possédant pas d'équipement TNT HD (non compatible avec la norme MPEG-4) **ne pourront plus recevoir la TNT après le 5 avril.**

Il n'est pas nécessaire de racheter une nouvelle télévision. Il suffira d'équiper son téléviseur d'un adaptateur « TNT HD » externe (vendu à partir de 25 euros dans le commerce) pour pouvoir continuer à recevoir l'ensemble des chaînes de la TNT.

L'adaptateur est à brancher au téléviseur avant le 5 avril, ce qui permet de bénéficier des chaînes déjà diffusées en HD, et notamment des 6 chaînes exclusivement HD (HD1, L'Equipe 21, Numéro 23, RMC Découverte, Chérie 25 et 6TER).



Adaptateur TNT HD

L'achat d'un équipement compatible HD doit être anticipé dès maintenant afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins à l'approche du 5 avril.

A quelques jours du passage à la TNT Haute Définition, il faut s'équiper sans tarder.

En savoir plus :

Sur

www.recevoirlaTNT.fr

Où acheter son équipement HD ?

La liste des professionnels agréés TNT HD est disponible sur le site



Une vidéo expliquant comment faire les branchements de l'adaptateur au téléviseur est également disponible sur le site

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

d. Des aides prévues par l'Etat pour aider les publics fragiles

L'ANFR accorde des aides pour accompagner les téléspectateurs dans le passage à la TNT HD.

-> **Une aide d'un montant de 25 euros** pour l'acquisition d'un équipement TNT HD.

Cette aide est attribuée **pour les foyers dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public et ne recevant la télévision que par l'antenne râteau.**

Elle est attribuée sur justificatif d'achat.

Une seule aide est accordée par foyer.

-> **L'assistance de proximité disponible depuis fin janvier 2016**



L'ANFR, en lien avec La POSTE, a mis en place un accompagnement renforcé à destination des foyers les plus vulnérables (personnes âgées ou handicapées).

Cette assistance se traduit par **l'intervention gratuite d'un facteur pour les foyers** recevant exclusivement la télévision par l'antenne râteau, dont tous les membres ont plus de 70 ans ou souffrent d'un handicap supérieur à 80 %.

L'intervention a pour objectif d'aider ces personnes à installer chez elles l'équipement TNT HD dont elles auront fait l'acquisition au préalable. Elles bénéficient également d'une démonstration de la recherche et mémorisation des chaînes qui sera à réaliser le 5 avril pour retrouver l'ensemble des chaînes nationales gratuites en HD.

Pour bénéficier de cette intervention, les téléspectateurs concernés doivent appeler le 0970 818 818 pour prendre rendez-vous.

Les demandes d'aides financières sont à réaliser en ligne, via un formulaire dématérialisé.

Il est également possible de faire une demande en appelant le centre d'appel.

en ligne sur le site Internet



au centre d'appel

www.recevoirlaTNT.fr

0970 818 818
(prix d'un appel local)

Des simulations peuvent être réalisées sur recevoirlatnt.fr pour tester son éligibilité aux aides.

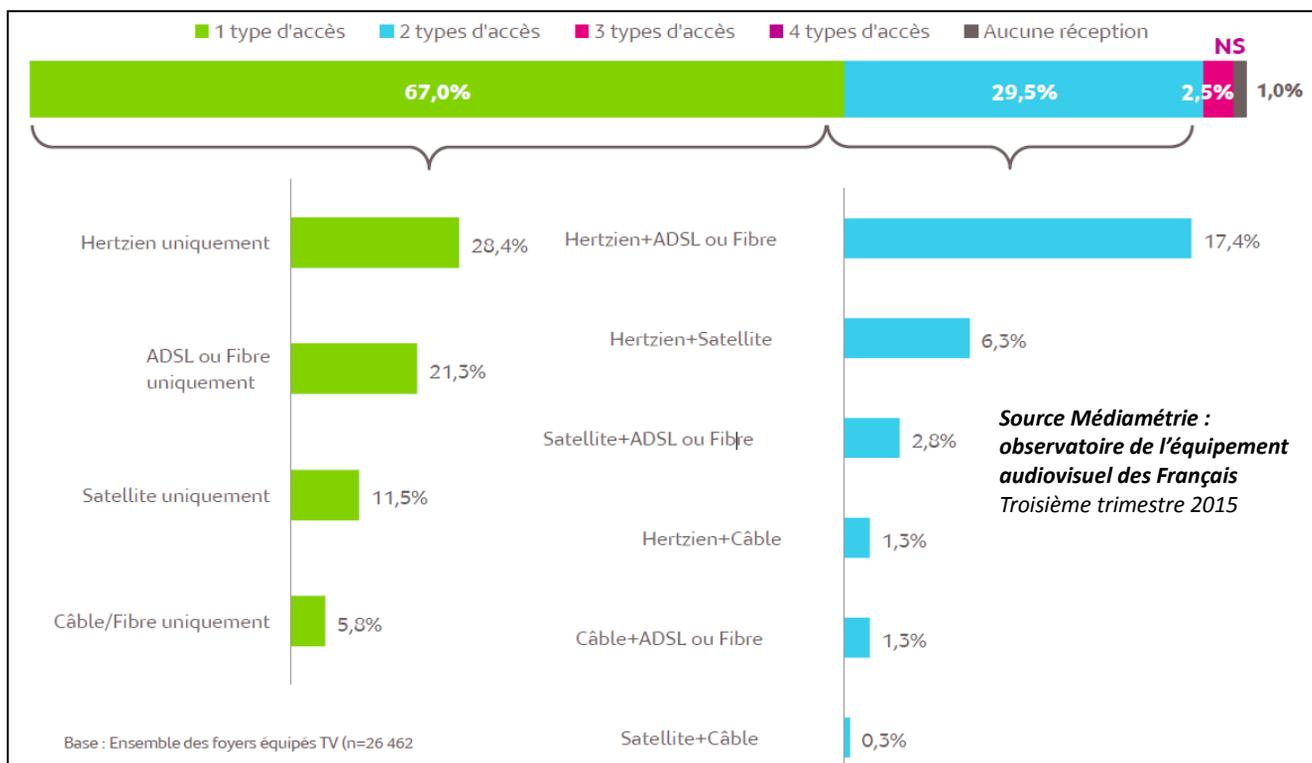
Les personnes concernées par les aides financières doivent conserver les justificatifs d'achat (originaux des factures d'achat, tickets de caisse) car ils leur seront demandés pour tout remboursement.

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

e. Les chiffres-clés

• L'équipement TV des foyers français

- **94,4 % des foyers** sont équipés d'au moins un téléviseur en France.
- La réception hertzienne est prépondérante en France avec **56 % des foyers** recevant la télévision par ce mode sur au moins un poste.
- Près d'un tiers des foyers disposent de plusieurs modes de réception :



• L'équipement non compatible HD en France

- Fin février, **3,3 millions de postes** n'étaient pas équipés TNT HD.
- A ce jour, **moins de 3 % des foyers français** ont des postes principaux non compatibles TNT HD
- Les ventes d'équipements TNT HD ont augmenté de **XX % [à préciser]**

• Les aides accordées

- Aide à l'équipement : **près 17 000 demandes** reçues
- Assistance de proximité : **3 500 interventions** réalisées par les facteurs

• La notoriété de la campagne

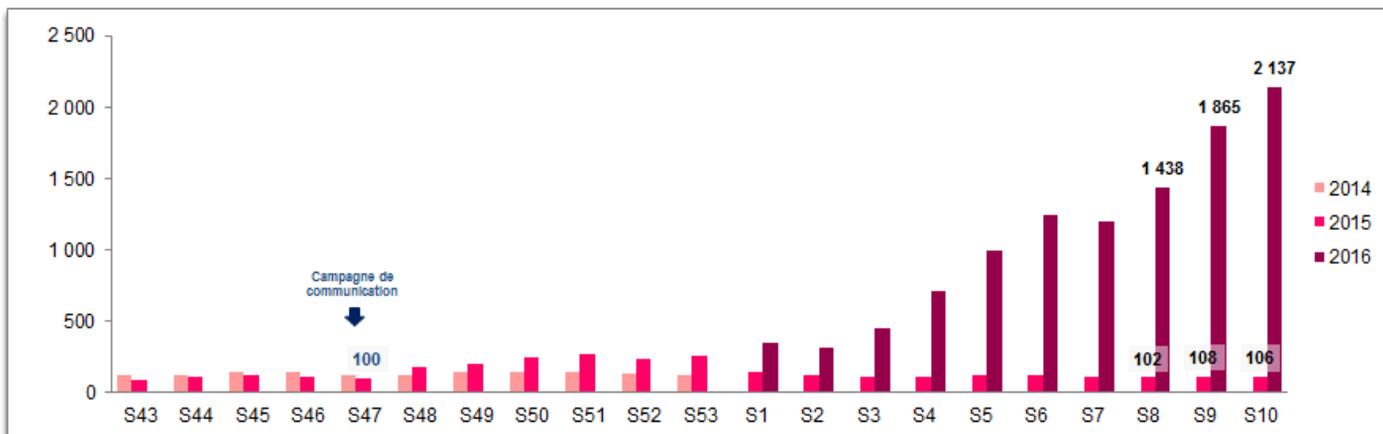
97 % des foyers recevant la télévision par antenne râteau ont entendu parler de la campagne d'information de l'ANFR (mi-mars)

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

f. L'évolution des ventes d'équipements TNT HD en France

Depuis le début de la campagne d'information nationale (fin novembre), les ventes d'adaptateurs TNT HD et de nouveaux téléviseurs ont fortement augmenté, surtout depuis janvier dernier :

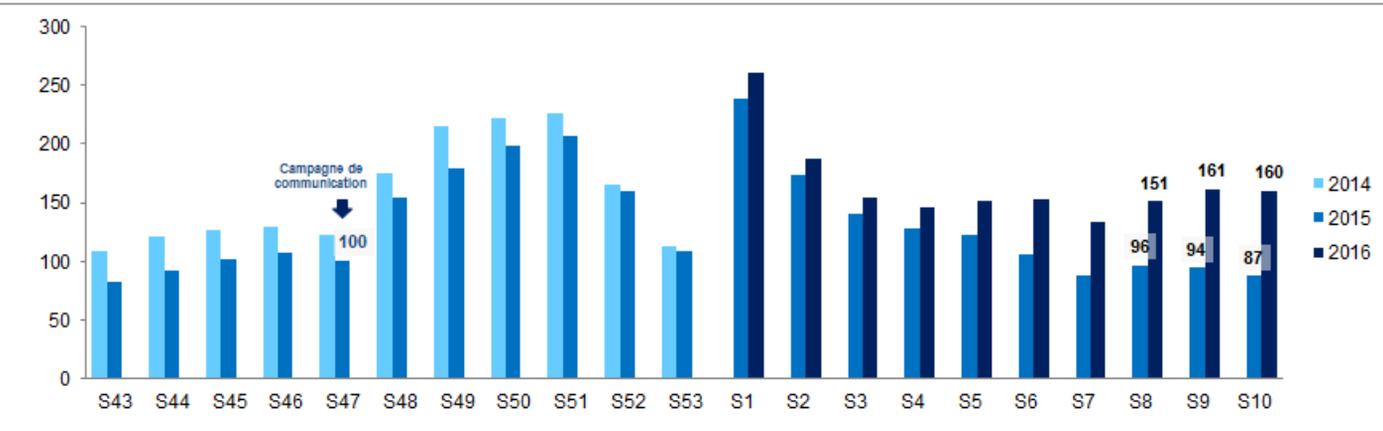
Evolution des ventes d'adaptateurs TNT HD depuis le début de la campagne fin novembre (sur une base 100)



Source : GfK

Une envolée des ventes d'adaptateurs est observée : la deuxième semaine de mars, elles ont été **multipliées par 20** par rapport à la même période en 2015

Evolution des ventes de téléviseurs TNT HD depuis le début de la campagne fin novembre (sur une base 100)



Source : GfK

La vente de nouveaux téléviseurs est également très soutenue : pour la deuxième semaine de mars, une **augmentation de 83 %** par rapport à 2015 est observée.

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

g. La campagne d'information nationale pour sensibiliser les téléspectateurs

Une campagne d'information grand public pour accompagner les Français à chaque étape du passage à la TNT HAUTE DÉFINITION

Orchestrée par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), la campagne de communication donne le mode d'emploi pour que les personnes recevant la télévision par antenne réseau puissent comprendre facilement comment vérifier leur équipement et s'équiper pour profiter de la TNT HD. Et même si sa télévision est déjà compatible, chacun peut aider son entourage à se préparer pour le 5 avril 2016. C'est le message de la campagne : « passez et faites passer à la TNT HD ! »

Deux réflexes d'information

Toute la campagne de communication renvoie vers deux espaces d'information dédiés au passage à la TNT HD : le site internet recevoirlatnt.fr et le centre d'appel (0970 818 818), ouvert tous les jours de la semaine, y compris le week-end.

Le site
Internet

Le centre
d'appel

www.recevoirlaTNT.fr



0970 818 818

(prix d'un appel local)

Appel non surtaxé

Ces plates-formes d'information sont principalement dédiées au grand public. Un test d'auto-diagnostic de son équipement TV est disponible sur le site, ainsi que des tests d'éligibilité aux aides. Un espace est également dédié aux professionnels et aux journalistes avec des informations plus spécifiques.

2. Comment se préparer au 5 avril pour éviter de perdre la télé ?

g. La campagne d'information nationale pour sensibiliser les téléspectateurs

Une campagne pour inciter chacun à agir facilement et efficacement jusqu'au 5 avril 2016



Un dispositif de communication puissant mis en œuvre par l'ANFR, présent sur tous les médias pour accompagner l'ensemble de la population jusqu'au 5 avril 2016.

Les outils de la campagne d'information sont largement relayés sur les plateformes de diffusion et de partage :



Tous les films et les outils de communication sont rassemblés sur le site [recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), à l'adresse suivante : <http://www.recevoirlatnt.fr/presse/supports-de-communication/>

Des plateformes de partage ont également été créées et sont utilisées pour relayer le message de la campagne @tousalaTNTHD :

Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCeu4OYiigOo5s56llwYmcDA>

Dailymotion : <http://www.dailymotion.com/tousalaTNTHD>

Facebook 



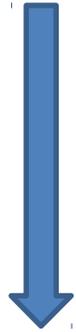
Twitter 



3. Le 5 avril, que va-t-il se passer ?

a. Une nuit sans télé

Dans la nuit du 4 au 5 avril, des opérations techniques importantes vont être réalisées sur l'ensemble du réseau de diffusion de la télé. Les programmes seront alors coupés pendant plusieurs heures. Dans certaines zones, compte tenu de la lourdeur des opérations qui concernent tout le territoire, il est possible que le signal TNT ne soit effectif que dans la journée du 5 avril.



- Etape 1 :** la diffusion de l'ensemble des chaînes de télévision sera arrêtée dans la nuit sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- Etape 2 :** les chaînes de télévision seront réorganisées au sein des multiplex (recomposition des multiplex), dont le nombre passera de 8 à 6.
- Etape 3 :** la norme MPEG-4 sera généralisée, ce qui permettra aux chaînes de passer en HD. La diffusion sera rétablie dans la matinée du 5 avril.
- Etape 4 :** des réaménagements de fréquences seront opérés sur plusieurs émetteurs TNT dans certaines régions voisines de l'Île-de-France.

Ces opérations se dérouleront en une nuit sur tout le territoire métropolitain.

L'Outre-Mer, qui bénéficie déjà de la norme MPEG-4, n'est pas concerné.

Composition actuelle des multiplex (valable jusqu'au 4 avril inclus)

R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8
France 2	i Télé	Canal + HD	M6	TF1 HD	TF1	HD1	6ter
France 3	BFM TV	Canal + Sport	W9	France 2 HD	LCI	Chérie HD	RMC Découverte
TV locale	D8		Paris Première		TMC		
France 5	Gulli	Canal + Cinéma	NT1	M6 HD	NRJ 12	L'équipe 21	Numéro 23
France O	D17	Planète +	Arte				
LCP / Public Sénat	France 4						

Haute définition (HD)
 Définition standard (SD)

Nouvelle composition des multiplex (valable à partir du 5 avril)

R1	R2	R3	R4	R6	R7
France 2	i Télé	Canal +	M6	TF1	HD1
France 3	BFM TV	C+ Cinéma	W9	TMC	Chérie
TV locale	D8	C+ Sport	6ter	NRJ 12	L'Équipe
France Ô	Gulli	Planète +	Arte	NT1	RMC Découverte
France 4	D17	Paris 1ère LCI	France 5	LCP / Public Sénat	Numéro 23

Haute définition (HD)
 Définition standard (SD)

3. Le 5 avril, que va-t-il se passer ?

b. Une recherche des chaînes sera nécessaire pour retrouver ses programmes

A l'issue de ces opérations techniques réalisées dans la nuit du 4 au 5 avril, c'est-à-dire le matin du 5 avril, une recherche des chaînes (rescan) devra être réalisée par les téléspectateurs pour retrouver l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en qualité HD.

Cette opération permettra également de recevoir LCI en gratuit.

De plus en plus de téléviseurs procèdent de manière automatique à la recherche des chaînes. Mais, dans la majorité des cas, les téléviseurs actuellement utilisés en France nécessitent une manipulation manuelle de la part du téléspectateur.

LE MODE D'EMPLOI DE LA RECHERCHE DES CHÂÎNES

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé.
Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

1 • Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.

2 • Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».

3 • Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**.
Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

4 • Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818**

(appel non surtaxé/du lundi au vendredi de 8h à 19h)

3. Le 5 avril, que va-t-il se passer ?

c. Que faire en cas de difficultés pour retrouver ses chaînes le 5 avril ?

Si, malgré une recherche des chaînes, le téléspectateur ne retrouve pas ses programmes le 5 avril, que faire ?

2 cas de figure peuvent se présenter :

Le téléspectateur est face à un écran noir, aucune chaîne n'apparaît



La télé n'est probablement pas compatible TNT HD. Pour la rendre compatible, il n'est pas nécessaire de changer de télé. Il suffit d'acheter un adaptateur TNT HD (à partir de 25 euros) et de le brancher au téléviseur.

Le téléspectateur peut regarder certaines chaînes, mais d'autres manquent



La recherche des chaînes n'a peut-être pas bien été réalisée : il faut recommencer la manipulation.
OU
Les opérations techniques sur le réseau de diffusion TV ne sont pas complètement terminées : dans certaines zones, il est possible que ces opérations perdurent au cours de la journée du 5 avril. Le téléspectateur devra alors procéder à une nouvelle recherche des chaînes un peu plus tard dans la journée ou les jours qui suivent

L'ANFR a mis en place des plates-formes d'assistance pour aider les téléspectateurs. Toutes les informations y sont disponibles, notamment les zones où les opérations techniques perdureraient au-delà de la matinée du 5 avril :

www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818

3. Le 5 avril, que va-t-il se passer ?

d. Une aide financière en cas de perte définitive de la réception de la télévision

En plus des deux aides prévues pour aider les publics les plus fragiles à passer à la TNT HD (aide financière à l'équipement et assistance de proximité cf. p 8), l'Etat a mis en place une aide pour assurer la continuité de réception des chaînes de télévision.

Pourquoi cette aide ?

Cette aide à la réception permet de rembourser les frais occasionnés par les téléspectateurs qui seraient contraints de réorienter leur antenne ou de passer à un mode alternatif de réception (satellite, câble, ADSL ou fibre) pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes de télévision après le 5 avril.

2 types d'aide à la réception

120 euros TTC maximum
rembourse les frais occasionnés
pour l'adaptation de l'antenne
« râteau »

250 euros TTC maximum,
finance les dépenses liées au
changement de mode de réception
(passage au satellite, à l'ADSL ou
fibre, au câble)

Ces deux types d'aide sont accordées sans condition de ressources, en logement individuel ou collectif

Comment bénéficier de cette aide à la réception ?

Le téléspectateur doit faire effectuer les travaux et ensuite, en demander le remboursement :

- En remplissant un formulaire d'aide en ligne sur www.recevoirLaTNT.fr
- En appelant le centre d'appel : **0970 818 818**

Des simulations et test d'éligibilité sont disponibles sur le site internet.

4. Le passage à la TNT HD et les différents modes de réception de la télévision

La décision du gouvernement de faire évoluer la norme de télévision le 5 avril ne concerne directement que les téléspectateurs recevant la télévision par **l'antenne râteau (la TNT)**.

Toutefois, certains opérateurs satellite et câblo-opérateurs ont également décidé de migrer leur plate-forme de diffusion vers le tout HD à la même période. Les téléspectateurs concernés sont alors informés par ces opérateurs.

Modes de réception	Actions à faire avant le 5 avril	Recherche des chaînes le 5 avril (rescan)	Remarques
Réception par l'antenne râteau (TNT)	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que sa télé est bien compatible HD (test 7/57) - S'équiper le cas échéant 	oui	Plusieurs rescans nécessaires dans certaines zones, le 5 avril ou les jours suivants
Réception par ADSL, via une box et non reliée à l'antenne râteau	Pas d'action à faire, l'équipement avec box est déjà compatible.	A priori, non. La recherche des chaînes est automatique.	Si, aujourd'hui, débit insuffisant, pas de chaîne HD. Mais offre TNT gratuite complète à partir du 5 avril
Paiement d'un abonnement Réception par ADSL, via une box reliée à l'antenne râteau	Pas d'action à faire, l'équipement avec box est déjà compatible.	oui	Foyers avertis par leurs opérateurs du rescan à faire le 5 avril
Paiement d'un abonnement Réception par câble, via une box et paiement d'un abonnement	Pas d'action à faire, l'équipement avec box est déjà compatible.	non	
Réception par câble sans box et sans abonnement payant (par le service antenne)	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que sa télé est bien compatible HD - S'équiper le cas échéant 	oui	Environ 2 millions de foyers sont concernés. Les foyers sont avertis par leurs opérateurs ou leurs syndicats.
Réception par satellite offre payante	Pas d'action à faire, l'équipement est déjà compatible.	non	
Réception par satellite via une offre gratuite FRANSAT ou TNTSAT	<p>Le passage au tout HD aura lieu non pas le 5 avril mais le 25 avril.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que sa télé est bien compatible HD - S'équiper le cas échéant 	non	150 000 foyers ne recevant que par ce mode de réception sont particulièrement concernés. Les téléspectateurs concernés sont avertis par leur opérateur satellite.

Présentation de l'Agence nationale des fréquences

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) : établissement public de l'Etat en charge de la gestion des fréquences.

Principales missions :

- Elle intervient dans les **négociations internationales** pour le compte de l'Etat, en vue de la planification des différentes bandes de fréquences et leur répartition selon les services de radiocommunication autorisés (télécommunications, audiovisuel, radio-maritime, aviation civile, météorologie...);
- Dans le cadre **du transfert de la bande des 700 MHz**, l'ANFR sera en charge du plan d'accompagnement destiné au grand public (aides aux téléspectateurs, communication)
- Pour la **réception de la TNT**, l'Agence intervient, avec le CSA, dans les zones où les téléspectateurs rencontrent des difficultés. Son rôle consiste à :
 - assurer les remontées des réclamations et les traiter ;
 - identifier l'origine des perturbations rencontrées par les téléspectateurs ;
 - préconiser des solutions et, le cas échéant, saisir les responsables pour qu'ils interviennent dans les meilleurs délais.

L'ANFR accorde également, sous certaines conditions, **des aides financières aux téléspectateurs**, lorsqu'ils perdent définitivement la réception de la TNT suite à des modifications des conditions d'émission.

- Elle contrôle également a posteriori les sites et leurs émissions, et **intervient lorsque des brouillages sont constatés ;**
- Au niveau national, l'Agence donne les **accords pour les implantations de sites radioélectriques** en s'assurant de la compatibilité des stations de toute nature (téléphonie mobile, TV, radio, sites de l'aviation civile...);
- Elle veille au **respect des valeurs limites d'exposition du public aux ondes électromagnétiques**, et gère, depuis le 1^{er} janvier 2014, le nouveau dispositif qui permet de prendre en charge le coût des mesures demandées par les institutions ou les particuliers.